

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Octobre 2017

Tout et son contraire

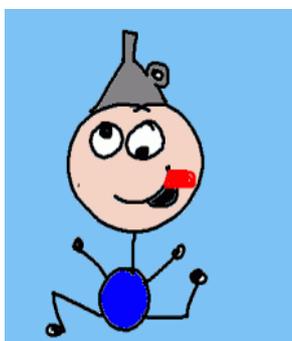
L'accord pluriannuel PPCR se met en place progressivement, non sans mal. Accord est d'ailleurs un bien grand mot, puisque accord, en fait, il n'y a pas : les négociations au niveau Fonction Publique, en 2015, avaient abouti à un rejet de l'accord par les syndicats majoritaires, malgré les gains indiciaires pour les actifs et les avancées incontestables en matière de retraite. Six organisations réformistes, dont la CFTC, avaient validé le projet, mais elles ne représentaient que 46,7% des fonctionnaires. Insuffisant, selon les critères instaurés de représentativité. Pour mémoire, le Premier Ministre de l'époque, pris dans un paradoxe insurmontable, avait décidé d'appliquer de force l'accord, ce qui était une bonne nouvelle pour les agents, et une mauvaise pour le fonctionnement du dialogue social.

Le PPCR, vilipendé par tous les syndicats non signataires, à grand renfort d'arguments spécieux, s'est mis en place progressivement en 2016 et début 2017, pour les catégories C et B, puis a marqué le pas avec l'arrivée du nouveau gouvernement, qui trouvait quand même que c'était un beau cadeau cher payé. Les textes PPCR concernant la catégorie A étaient prêts, mais les ratifier équivalait à une grosse dépense que les décideurs budgétaires trouvaient saumâtre.

Et c'est là que les choses deviennent drôles. Lorsqu'on voit des organisations syndicales farouchement anti-PPCR commencer à s'inquiéter pour les agents en attente de revalorisations, quand on entend ces organisations réclamer à cor et à cri le respect du calendrier prévu, l'application des mesures qu'elles jugeaient pourtant tellement minables qu'il n'était pas question de signer pour ça. L'incohérence ne gêne pas tout le monde aux entourures.

Pour finir, les décrets ont été signés tout récemment par le gouvernement, et tout le monde peut souffler : les agents de catégorie A qui ont grand besoin de voir leurs déroulements de carrière améliorés, les syndicats qui voulaient cet accord, et aussi ceux qui n'en voulaient pas, et qui peuvent maintenant continuer à le critiquer sans inquiétude, puisqu'il s'appliquera.

Nous assistons là à un grand classique du syndicalisme suranné dans la Fonction Publique. **Quand la posture, la communication et l'opposition systématique prennent le pas sur l'intérêt concret des agents, on finit par marcher sur la tête et par se demander si on a bien entendu.** Parfois, ça fait froid dans le dos.



Sans aller chercher bien loin, rappelons-nous le sketch du Plan ministériel d'égalité professionnelle Hommes-Femmes, en 2015 aussi, qui avait fait travailler tant de monde, exigé tant de réunions, demandé tant de temps, d'énergie, de déplacements coûteux pour le contribuable, pour aboutir à des mesures qualitatives loin d'être négligeables, et pour être finalement rejeté par les organisations contestataires majoritaires. **Pourquoi ? Parce que !** Parce que le syndicalisme de construction, toutes administrations de Bercy confondues, ne représente jamais que 20% des voix. Cherchez l'erreur : on veut bien que les choses changent, mais on fait tout pour qu'elles restent figées. Le tout étant que personne ne perde la face, ni son identité, ni ses traditions séculaires, ni le pouvoir grandiose et cathartique de dire non par principe à toutes les évolutions.

Et, encore plus près de nous, ne voit-on pas à chaque élection des représentants du personnel briguer des postes et des mandats, pour s'empressement de bouder avec dégoût les espaces de dialogue dès lors qu'ils ont conquis par suffrage le droit d'y accéder ? Ce syndicalisme éculé ne mène nulle part, ne conquiert plus rien. **La représentativité dans ses contours actuels n'aboutit qu'à mettre face à face des gens qui n'ont rien à se dire, et qu'à durcir chacun dans ses positions et ses antagonismes.** Il sera peut-être temps un jour, pour reprendre le jargon en vogue, de changer de paradigme. Et vous, comment vivez-vous vos contradictions ?

CFTC-Douanes : sur un autre ton.